RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 23226
Numéro SIREN : 487 606 329
Nom ou dénomination : ABC HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 47534

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-06-2018

N° DE DEPOT : 047534

N° GESTION : 2014B23226

N° SIREN : 487606329

DENOMINATION : ABC HOLDING

ADRESSE : 23 rue du Roule 75001 Paris

MILLESIME : 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

ABC HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de €. 534.646,58

23, rue du Roule
75001 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société ABC Holding

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société ABC Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 19 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Arnaud Dekeister
Associé

ABC HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 534.646,58 euros
Siège social : 23, rue du Roule – 75001 PARIS
487 606 329 RCS PARIS

Comptes Sociaux au 31 12 2017

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	31 déc 17	31 déc 16
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Acomptes et avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E				
Autres participations	14 539 203	0	14 539 203	14 539 203
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 939		22 939	
TOTAL immobilisations financières :	**14 562 142**	0	**14 562 142**	**14 539 203**
ACTIF IMMOBILISÉ	**14 562 142**	0	**14 562 142**	**14 539 203**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	0	0	0	0
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 569 508		15 569 508	25 460 334
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**15 569 508**	0	**15 569 508**	**25 460 334**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				3 157 905
Disponibilités	5 193 713		5 193 713	69 042
TOTAL disponibilités :	**5 193 713**		**5 193 713**	**3 226 947**
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**20 763 221**	0	**20 763 221**	**28 687 281**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	35 325 363	0	35 325 363	43 226 484

BILAN PASSIF

RUBRIQUES			NET (N) 31/12/2017	NET (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	534 647	534 647	534 647
Prime d'émission, de fusion, d'apport, ...			104 957	
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			-1 012 738	-419 992
Résultat de l'exercice			2 110 363	-592 746
		TOTAL situation nette :	1 737 229	-478 091
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	1 737 229	-478 091
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			380 000	
		AUTRES FONDS PROPRES	380 000	
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			33 158 791	43 569 205
		TOTAL dettes financières :	33 158 791	43 569 205
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			30 735	97 906
Dettes fiscales et sociales			2 608	21 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			16 000	16 000
		TOTAL dettes diverses :	49 343	135 370
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES				
		DETTES	33 208 134	43 704 575
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	35 325 363	43 226 484

COMPTE DE RESULTAT (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	NET (N) 31/12/2017	NET (N-1) 31/12/2016
Ventes marchandises				
Production vendue de biens	310 510	3 150	313 660	
Production vendue de services	300 205		300 205	300 000
Chiffres d'affaires nets	**610 715**	**3 150**	**613 865**	**300 000**
Production stockée			-24 982	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 628	
Autres produits			5	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**590 516**	**300 000**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			36 572	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			95 718	
Autres achats et charges externes			536 628	396 649
TOTAL charges externes :			**668 918**	**396 649**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			**5 434**	**67**
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			253 803	
Charges sociales			86 340	
TOTAL charges de personnel :			**340 143**	**0**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 813	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**3 813**	**0**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			**315**	**7**
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 018 623**	**396 723**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-428 107**	**-96 723**

COMPTE DE RESULTAT (Seconde Partie)

RUBRIQUES	NET (N) 31/12/2017	NET (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-428 107**	**-96 723**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 000 000	362 771
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	55 233	31 974
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1 247
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 055 233	395 992
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		910 481
Intérêts et charges assimilées		2 238
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
	0	912 719
RÉSULTAT FINANCIER	**2 055 233**	**-516 727**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 627 126**	**-613 450**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	125 547	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	125 547	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 886	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 691	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	21 791	
	32 368	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**93 179**	**0**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	-390 058	-20 704
TOTAL DES PRODUITS	**2 771 296**	**695 992**
TOTAL DES CHARGES	**660 933**	**1 288 738**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 110 363**	**-592 746**

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 35 325 363 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présentés sous forme de liste, dont le total des produits est de 2 771 296 Euros et faisant ressortir un bénéfice de 2 110 363 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

FAITS CARACTERISTIQUES :

1. Fusion de la société de Merylithe

a) Motifs de l'opération

Au vu des résultats économiques sur les derniers exercices, des perspectives à court et moyen terme et de l'absence de repreneur pour l'activité exercée par la société absorbée, il a été décidé de procéder à une fusion absorption de la société Merylithe par ABC Holding.

b) Régime juridique de la fusion

La fusion a été réalisée conformément aux dispositions des articles L.236-1 et suivants et R.236-1 et suivants du Code de commerce, et notamment à l'article L.236-11 du code de commerce relatif aux fusions simplifiées.
L'ensemble des actifs et passifs de la société absorbée a été transférée à la société absorbante par voie d'opération de fusion simplifiée en vertu du projet de traité de fusion, entraînant la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Ainsi :

- Le patrimoine de la société absorbée a été dévolu à la société absorbante dans l'état dans lequel il se trouvait à la date de la réalisation des opérations de fusion, il comprend tous les biens droits et valeurs appartenant à la société absorbée à cette date sans exception ;
- La société absorbante devient débitrice des créanciers de la société absorbée au lieu et à la place de celle-ci, sans que cette substitution emporte novation à leur égard.

c) Comptes de la société absorbante et de la société absorbée retenus pour établir les conditions de la fusion simplifiée

Les comptes de la société absorbante et de la société absorbée retenus pour établir les conditions de l'opération sont ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2016, date de clôture du dernier exercice social de chacune des parties.

Les comptes de la société absorbée pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le président le 13 avril 2017 et approuvés par l'associé unique le 28 avril 2017.
Les comptes de la société absorbante pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le président le 12 mai 2017.

Cette opération de fusion réalisée le 30 juin 2017 est rétroactive fiscalement et comptablement au 01 janvier 2017. Ainsi, l'apport des éléments d'actif et de passif par la société absorbée à la société absorbante a été effectué sur la base de leur valeur nette comptable dans les comptes au 31 décembre 2016.

La différence entre la valeur de l'actif net apporté, soit 104 958 euros et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des actions de la société absorbée dont elle est propriétaire, soit 0 euros (compte tenu de la dépréciation des titres à hauteur de 100% au 31 décembre 2016) a constitué un boni de fusion de 104 958 euros. Ce montant a été enregistré en capitaux propres dans la société absorbante.

2. Distribution de dividendes

Il a été décidé d'une distribution de dividendes pour la somme de 2 000 000 euros en juin 2017 par la société BS Coatings à la société ABC Holding.

ACTIVITE :

La société ABC Holding exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales depuis le 1er avril 2015. Elle gère notamment le portefeuille de participations, le financement de ses opérations ou celles de ses filiales. La société exerce aussi une activité de gestion des garanties de passif liées aux cessions des activités Axson.
Elle met à disposition de ses filiales un certain nombre de services et compétences (assistance juridique et fiscale, assistance financière et comptable et commerciale) qui sont refacturées.

1. BS Coatings

La crise financière dû à la chute du prix du pétrole ces dernières années a réduit les capacités de financement de grands projets des pays exportateurs de produits de base notamment l'Algérie.
Malgré ce contexte difficile, BS Coatings a maintenu son chiffre d'affaires à celui de 2016 : 27,6 millions d'euros et a augmenté sensiblement sa part à l'exportation.
Selon les analystes, la progression récente du cours du baril devrait perdurer en 2018. Cette situation devrait profiter à BS Coatings avec malgré tout un impact défavorable des prix des matières premières.

2. Risarol

La société Risarol cédée par Axson France à ABC Holding en 2014 n'a pas connu d'activité depuis cette date.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Aucun autre élément significatif n'est intervenu.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes au 31 décembre 2017 sont établis suivant les principes, règles et méthodes comptables découlant du plan comptable général (règlement ANC 2014-03 et règlements ultérieurs venant modifier certains de ces articles).

LES PRINCIPALES METHODES SONT LES SUIVANTES :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision est constituée du montant de la différence et comptabilisée de la manière suivante dans les états financiers :

- Provision pour dépréciation des participations jusqu'au montant de la valeur brute,
- Provision pour risques et charges pour le complément.

La valeur d'utilité retenue par l'entreprise repose une approche multicritère prenant en compte à la fois la situation nette de la filiale/participation à la date de clôture et la méthode des flux de trésorerie actualisés, consistant à actualiser sur un horizon de 5 ans les cash flow prévisionnels établis par la direction.

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation et un dépôt de garantie.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Après examen individuel, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire présente un risque quant à sa recouvrabilité.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur liquidative est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

DISPONIBILITES :

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires débiteurs.

AVANCES CONDITIONNEES

Pour financer partiellement ses programmes de recherche, la société Merylithe avait conclu avec Anvar des contrats d'aide à l'innovation. Ces aides figurent au passif du bilan « avances conditionnées » pour un montant de 380 000 euros. Ce montant est à compenser en partie avec la créance figurant à l'actif pour 270 000 euros.

OPERATIONS EN DEVISES :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes et créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours en vigueur de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion", une provision étant comptabilisée en cas d'écart de conversion actif.

CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires constitué durant l'exercice correspond d'une part à la mise à disposition de BS Coatings des services et compétences en matière juridique, fiscale et financière de la holding et également de l'activité de ventes de biens durant le premier semestre 2017 d'activité de la société Merylithe.

INTEGRATION FISCALE

La société ABC Holding et BS Coatings ont opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2016.
Pour l'année écoulée, l'impôt dû par BS Coatings est moindre que les acomptes versés par cette dernière à ABC holding, il en ressort une dette de 199 606 euros de la holding envers sa filiale.

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	3 592 451		
Autres immobilisations incorporelles	266 736		3 357
TOTAL immobilisations incorporelles :	**3 859 187**	**0**	**3 357**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	114 978		
Installations techniques et outillage industriel	652 617		1 001
Installations générales, agencements et divers	3 715		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39 711		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**811 021**	**0**	**1 001**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 449 683		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	24 680		
TOTAL immobilisations financières :	**15 474 363**	**0**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	20 144 571	0	4 358

RUBRIQUES	Diminutions par virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement		3 592 451	0	
Autres immobilisations incorporelles		270 093	0	
TOTAL immabilisations incorporelles :	**0**	**3 862 544**	**0**	**0**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales		114 978	0	
Installations techniques et outillage industriel		653 618	0	
Installations générales, agencements et divers		3 715	0	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier		39 711	0	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**0**	**812 022**	**0**	**0**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mises en équivalence			0	
Autres participations		910 480	14 539 203	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1741	22 939	
TOTAL immobilisations financières :	**0**	**912 221**	**14 562 142**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	0	5 586 787	14 562 142	0

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	3 592 451		3 592 451	0
Autres immobilisations incorporelles	259 186	3 216	262 402	0
TOTAL immobilisations incorporelles :	**3 851 637**	**3 216**	**3 854 853**	**0**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0
Constructions sur sol propre				0
Constructions sur sol d'autrui				0
Constructions installations générales	107 438	7 540	114 978	0
Installations techniques et outillage industriel	640 898	12 720	653 618	0
Installations générales, agencements et divers	3 202	513	3 715	0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 097	1 614	39 711	0
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**789 635**	**22 387**	**812 022**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	4 641 272	25 603	4 666 875	0

TABLEAU DES FILIALES

(PCG art 841-6)

FILIALES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% détention	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Chiffres d'affaires du dernier excercice	Résultat net du dernier exercice
				brute	nette			
Risarol	2 203		100%	2 203	2 203	27 017	0	
BS Coatings	2 000 000	5 883 886	100%	14 537 000	14 537 000		27 601 637	1 593 951

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(PCG art 833-18/1)

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances Représentées par effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Participations	14 539 203		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	27 017		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeur mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	199 606		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

(PCG art 833-14/3)

Montant des produits/avoirs à recevoir inclus Dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (1)	270 000
TOTAL	270 000

(1) Créance liée au contrat avec Anvar

CHARGES A PAYER

(PCG art 833-14/3)

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 000
Dettes fiscales et sociales	1 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	25 539

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(PCG art 833-11/1)

COMPOSITION	Nombre	Valeur Nominale
1 - Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	53 464 658	0,01
2 - Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	53 464 658	0,01

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(PCG art 833-11/4)

	31 12 2016	AUG	DIM	31 12 2017
* Capital	534 647			534 647
* Primes de Fusion		104 957		104 957
* Bons de souscriptions d'action				
* Reserve legale				0
* Autres Réserves				0
* Réserves réglementées				0
* Report à nouveau	-419 993	-592 746		-1 012 739
* Résultat de l'exercice	-592 746	2 110 363	592 746	2 110 363
* Provisions réglementées				
TOTAL	-478 092	1 622 574	592 746	1 737 228

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET
(PCG art 833-14/1)

	Montant
- FRANCE	610 715
- ETRANGER	3 150
TOTAL	613 865

DETAIL DES PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS
(PCG art 833-14/3)

	CHARGES	PRODUITS
* Dotations exceptionnels/ immobilisations (1)	21 791	
* charges et produits divers de gestion	2 886	
* charges et produits sur opérations en capital (1)	7 691	125 547
TOTAL	32 368	125 547

RESULTAT EXCEPTIONNEL (PERTE) 93 179

(1) Concerne la cession des actifs corporels et incorporels de MERYLITHE

EFFECTIF MOYEN
(PCG art 833-19)

La société n'emploie aucun salarié en date du 31 décembre 2017.

-

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
(PCG art 833-9)

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 939	22 939	
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	574 136	574 136	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 660	14 660	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Avances & Acomptes			
Groupe et associés	27 017	27 017	
Débiteurs divers (1)	14 953 695	3 528 331	11 425 364
Charges constatées d'avance			
TOTAL	15 592 447	4 167 083	11 425 364

(1) Le montant de 14 953 695 euros correspond principalement aux sommes restant à percevoir par ABC sur la cession des titres Axson : 14 683 695 euros placés sur des comptes sequestres dans le cadre de la garantie donnée aux acheteurs lors de la cession. Le reliquat 270 000 euros est une créance Anvar liée à des aides sur des projets de recherche de la société Merylithe.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

(PCG art 833-13/1)

	Montant brut	A un an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
A un an maximum à l'origine (1)				
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 735	30 735		
Personnel et comptes rattachés	2 608	2 608		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Acomptes reçus sur commande & avoirs à établir				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (1)	33 158 791	3 815 679	10 180 266	19 162 846
Autres dettes	16 000	16 000		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	33 208 134	3 865 022	10 180 266	19 162 846

(1) La somme est constituée de la dette envers les actionnaires : 32 959 185 euros et de la dette fiscale envers BS Coatings (trop perçu d'impôts sur les sociétés au titre de l'année 2017 dans le cadre de l'intégration fiscale).

HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2017 est de 20 ke

ABC HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 534.646,58 euros
Siège social : 23, rue du Roule – 75001 Paris
487 606 329 RCS Paris

Texte de la résolution d'affectation du résultat adoptée par l'associé unique, conformément aux termes de l'Assemblée Générale en date du 27 juin 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 2.110.363 euros ainsi qu'il suit :

- apurement des pertes antérieures à concurrence de - 1.012.738 euros
- en dotation à la réserve légale à concurrence de - 53.465 euros
- le solde au compte « report à nouveau » 1.044.160 euros

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme,

Le Président
Monsieur Charles Churet